

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

European Sustainable Equity Fund

Un Compartiment de BlackRock Global Funds

Class D2 EUR

ISIN: LU2344724880

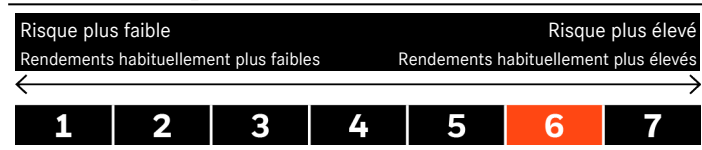
Société de Gestion : BlackRock (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- ▶ Le Fonds vise à offrir un rendement sur votre investissement, de manière durable, en combinant croissance du capital et revenu des actifs du Fonds.
- ▶ Le Fonds investit à l'échelle mondiale au moins 70 % de son actif total dans des titres de participation (à savoir des actions) de sociétés domiciliées, ou exerçant la majeure partie de leurs activités, en Europe, conformément aux principes de l'investissement durable.
- ▶ Le Fonds adopte une approche holistique de l'investissement durable et, dans des conditions de marché normales, le Fonds investira dans un portefeuille relativement concentré de titres de participation de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisation boursière (c'est-à-dire le cours de l'action de la société multiplié par le nombre d'actions facilement disponibles sur le marché). Le GFD s'engage auprès des entreprises à soutenir l'amélioration de leurs références environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») et le Fonds investira dans des entreprises dotées de modèles commerciaux durables qui tiennent particulièrement compte des risques et des opportunités ESG. Les décisions d'investissement reposent sur la recherche fondamentale du GFD axée sur l'analyse ascendante (c'est-à-dire propre à la société) qui cherche à identifier et à sélectionner des actions et des titres liés à des actions qui peuvent, en tant que portefeuille, atteindre l'objectif d'investissement du Fonds.
- ▶ Le GFD créera un portefeuille qui vise à obtenir un résultat ESG supérieur à celui de l'indice de référence du Fonds. Au moins 90 % des émetteurs de titres du Fonds sont notés ESG et ont été analysés à des fins ESG conformément à la Politique ESG.
- ▶ Le Fonds n'investira pas dans des sociétés figurant parmi les plus gros émetteurs de carbone, tel que mesuré en termes d'intensité des émissions, et le GFD entend que le Fonds ait un score d'intensité des émissions de carbone inférieur à son indice de référence.
- ▶ Le GFD tiendra compte de certains critères ESG lors de la sélection de titres destinés à être directement détenus par le Fonds. Ce faisant, le GFD appliquera les BlackRock EMEA Baseline Screens, sur la base desquels le GFD cherchera à limiter et/ou à exclure les investissements directs (le cas échéant) dans des émetteurs qui, de l'avis du GFD, présentent certains niveaux d'exposition ou liens avec certains secteurs. Pour plus de détails, veuillez consulter le site Web de BlackRock à l'adresse <https://www.blackrock.com/corporate/literature/publication/blackrock-baselinescreens-in-europe-middleeast-and-africa.pdf>
- ▶ Le GFD peut utiliser des instruments financiers dérivés (IFD) (c'est-à-dire des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) à des fins d'investissement pour atteindre l'objectif d'investissement du Fonds et/ou réduire les risques au sein du portefeuille du Fonds, réduire les coûts d'investissement et générer des revenus supplémentaires. Le Fonds peut, via les IFD, créer différents niveaux d'effet de levier du marché (c'est-à-dire lorsque le Fonds obtient une exposition au marché supérieure à la valeur de ses actifs).
- ▶ Le Fonds est géré activement. Le GFD peut choisir les investissements du Fonds et n'est pas contraint par un indice de référence dans ce processus. L'indice MSCI Europe Index (Indice) doit être utilisé par les investisseurs pour comparer la performance du Fonds. La Politique ESG réduit d'au moins 20 % l'univers d'investissement du Fonds par rapport à l'Indice.
- ▶ Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
- ▶ Vos actions ne seront pas des actions de distribution (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
- ▶ Vos actions seront libellées en euro, la devise de référence du Fonds.
- ▶ Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimal pour cette catégorie d'actions est de 100 000 USD ou sa contre-valeur en devise.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- ▶ L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur du Fonds.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- ▶ Le Fonds appartient à la catégorie 6 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.

- La valeur des actions ou titres liés à des actions est sensible aux mouvements de marché boursier quotidiens ainsi qu'à l'actualité politique et économique, aux résultats des entreprises et aux événements significatifs d'entreprises.
- Le Fonds vise à exclure les sociétés exerçant certaines activités non conformes aux critères ESG. Il est donc recommandé aux investisseurs de procéder personnellement à une évaluation éthique du filtrage ESG du Fonds avant d'investir dans le Fonds. Ce filtrage ESG peut avoir un effet défavorable sur la valeur des investissements du Fonds comparativement à un fonds qui n'y serait pas soumis.
- ▶ Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
 - Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

*Soumis à des frais de 2% maximum payés au Fonds lorsque le Gestionnaire soupçonne qu'un investisseur effectue des opérations excessives.

Les frais courants indiqués ici constituent une estimation des frais annualisés. Une estimation est utilisée car le Fonds (ou la catégorie de parts de fonds) a été lancé récemment ou au cours de la période de référence. Le rapport annuel du Fonds pour chaque exercice financier décrira de façon détaillée les frais exacts encourus.

** Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	0,99 %**
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

Le Fonds a été lancé en 2021. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2021.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

Ce tableau est intentionnellement laissé vide faute de données de performance pour une année complète.

Informations Pratiques

- ▶ Le dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA / NV, filiale du Luxembourg.
- ▶ Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de BlackRock Global Funds (BGF). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, www.blackrock.com, ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au +44 (0) 20 7743 3300.
- ▶ Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- ▶ Le Fonds est un compartiment de BGF, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- ▶ La responsabilité de BGF ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- ▶ En vertu du droit luxembourgeois, les passifs des compartiments de BGF sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de BGF). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- ▶ Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions d'un autre compartiment de BGF sous réserve du respect de certaines conditions comme il est mentionné dans le prospectus.
- ▶ La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.